

Saint-Juéry
Regards
Bulletin municipal d'informations

n° 16
3ème Trimestre 2009

Édito



L'un de nos engagements fort du mandat en cours était de développer la démocratie participative dans notre ville. Dans les pages qui suivent, nous faisons le point sur cet objectif. Vous pourrez constater que nous avons engagé de nombreuses actions dans le but de vous rencontrer et d'être à votre écoute. Nous vous remercions pour votre implication dans cette démarche.

Dans de nombreux domaines, nous avons poursuivi nos engagements. Le deuxième trimestre 2009 a vu notre commune continuer à s'embellir avec notamment l'aménagement de la rue du Barry qui va se terminer pendant l'été.

Un programme de travaux pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été engagé avec la modification des accès aux arrêts de bus et la pose de rails de guidage pour les malvoyants.

Nos tout-petits pourront mieux supporter la chaleur grâce à la mise en place de la climatisation. La pose d'une terrasse en bois dans la cour intérieure de la crèche leur donne un nouvel espace propice au jeu et à la créativité.

La construction de nouveaux sanitaires est en cours de réalisation à l'école Marie Curie.

Les sportifs n'ont pas été oubliés : l'aménagement de l'entrée du stade de l'Albaret, du mur d'entraînement du tennis sans oublier le parking se termine et assure un confort certain et une meilleure sécurité aux usagers du complexe sportif. De même, le gymnase de la rue Salengro a bénéficié d'une rénovation intérieure. Le club-house du stade de la Planque Louis Rey est aussi en cours de réhabilitation.

Début avril, la Communauté d'Agglomération a modifié l'organisation du ramassage des ordures ménagères, en attribuant un conteneur à chaque foyer de la ville bénéficiant d'un seul ramassage par semaine. Ce changement s'est déroulé de la meilleure des façons et je remercie les Saint-Juériens qui en ont compris les objectifs et qui se sont très bien adaptés.

Au nom de tout le Conseil Municipal, je vous souhaite un été riche d'animations festives et culturelles, de divertissements et de quiétude.

Jacques LASSERRE
Maire de Saint-Juéry
1er Vice-président
de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Coup de projecteur sur la démocratie locale

Depuis le mois de juin 2008, nous vous parlons de démocratie participative. Après un an de mandat, nous avons souhaité établir un premier bilan.



Quelle est l'orientation de la municipalité en matière de démocratie participative ?
Il est important de donner aux habitants toutes les clés de compréhension de notre démarche à travers la **création de commissions extra municipales**, la **présence au marché des élus**, l'installation d'un **comité de quartier** aux Avalats avant leur extension sur toute la ville. Tout cela, dans le but d'écouter les Saint-Juériens afin d'améliorer leur vie au quotidien et de les associer aux projets de la ville.

Que peuvent attendre les habitants dans leur quotidien ?
Il est essentiel de préciser nos intentions afin que cet engagement ne déçoive pas les habitants et qu'il renforce les liens entre les Saint-Juériens et l'équipe municipale.
Pierre Mendès-France dans les années 80 nous donnait de la démocratie une définition très citoyenne : « La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une case, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus, puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant cinq ans. Elle est action continuelle du citoyen et requiert à ce titre sa présence vigilante ».

Ces paroles sont d'une modernité étonnante. Nous avons tous en tête l'abstention massive du dernier scrutin européen et ce sentiment que nos choix influent si peu sur le cours de nos vies.
Il me revient en tête ce poème de Paul Fort « Si tous les gars du monde voulaient se donner la main … ».
Est-ce que la démocratie participative ne serait pas tout simplement la mise en lumière d'un lien social plus fort qui éclairerait de ses propositions les choix des élus ?

Au final, c'est la démocratie représentative qui a le dernier mot, cependant rien ne sera plus pareil entre des élus qui décident seuls et ceux qui décident après avoir entendu palpiter l'opinion de leurs concitoyens. La démocratie participative est une nouvelle approche de la décision publique et du pouvoir.

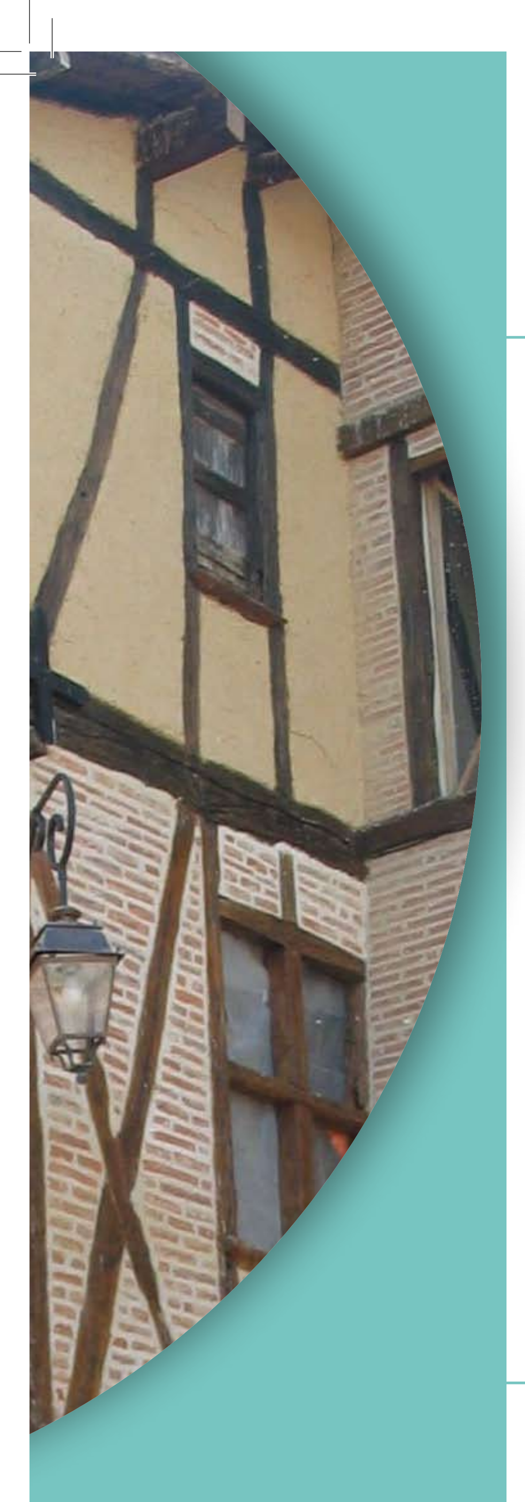
Maryse BERTRAND
Déléguée à la politique de la ville et à la démocratie locale
Vice-présidente
de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Sommaire









Démocratie Locale

Comité de quartier aux Avalats : c'est parti !



1ère réunion du comité de quartier des Avalats le 11 juin, en présence d'une trentaine de personnes

Le 11 juin dernier s'est déroulée la première assemblée générale du comité de quartier des Avalats. Maryse Bertrand, déléguée à la démocratie locale a ouvert la séance. Le comité de quartier et sa charte ont été présentés. 35 personnes ont adhéré à ce comité de quartier.

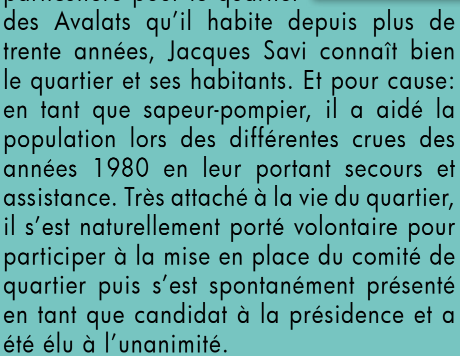
Le comité d'animation est composé de :
10 personnes formant le collège habitants,
4 personnes formant le collège associations,
3 élus, désignés par le maire, membres du comité d'animation : ils assureront le lien avec la municipalité.

Le comité d'animation est l'organe moteur du comité de quartier : il organise ses modalités de fonctionnement.

Contact :
Bureau du comité de quartier des Avalats
Président : Jacques Savi
Elu référent : Dominique Baloup
Vice-présidente : Lucile Bassé
Secrétaires : Bernard Grialou et Geneviève Bardy
Tél : 05 63 55 11 63
avalats.cdequartier@gmail.com

Portrait

Jacques Savi, nouveau président du comité de quartier des Avalats



Ayant une affection particulière pour le quartier des Avalats qu'il habite depuis plus de trente années, Jacques Savi connaît bien le quartier et ses habitants. Et pour cause: en tant que sapeur-pompier, il a aidé la population lors des différentes crues des années 1980 en leur portant secours et assistance. Très attaché à la vie du quartier, il s'est naturellement porté volontaire pour participer à la mise en place du comité de quartier puis s'est spontanément présenté en tant que candidat à la présidence et a été élu à l'unanimité.

Il souhaite que « *toute la population des Avalats participe : une boîte à idées va prochainement être installée à proximité des locaux de l'ancienne école afin de recueillir les suggestions de chacun* ». Quant aux premiers projets à réaliser : la question des bâtiments de l'ancienne école et la transformation de la vieille route qui mène aux Avalats en un chemin cycliste et pédestre. A suivre...

Vie des quartiers

Repas de quartier



7ème édition du repas de quartier de l'Albaret, le 26 juin

Réunir les personnes résidant dans le quartier autour d'un bon repas et une ambiance conviviale : les repas de quartier incarnent cette volonté de réunir des gens sans autre lien que le voisinage.
Le repas de quartier crée une communauté éphémère, fragile, mais toujours ouverte et qui peut, à l'heure de la mobilité et du déclin des liens traditionnels entre les gens, constituer un très bon antidote à la montée de l'indifférence, de l'individualisme et de l'exclusion.

De mai à fin juin, 6 repas de quartier ont été organisés au sein de la ville, qui a apporté son soutien en offrant une aide logistique.



Repas de quartier des rues Jean Bouin et Pierre de Coubertin, le 26 juin

Le temps d'une journée, l'école des Avalats revit !



Repas des anciens de l'école des Avalats le 27 juin

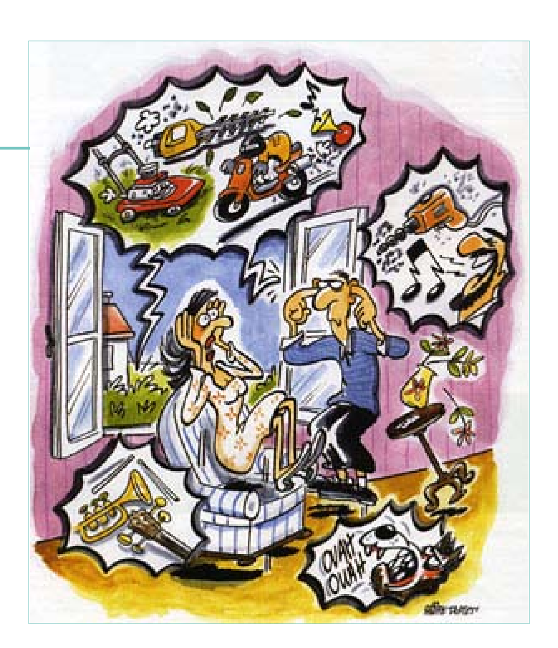
Plus de 70 anciens élèves des Avalats allant de 53 ans pour le plus jeune à 84 ans pour le plus âgé, soit 130 personnes avec les conjoints, se sont retrouvées dans l'ancienne école des Avalats pour partager un repas. L'émotion était grande pour ces retrouvailles mémorables : certains ne s'étant pas revus depuis plus de 45 ans.

Civisme et Citoyenneté

Respectons notre voisinage !

A l'approche des longues et chaudes soirées estivales, certains bruits occasionnés par l'activité humaine peuvent être source de nuisances sonores. Ces dernières, provoquées par des cris, pétards, scooters, voitures, musique et conversations à voix haute, peuvent créer auprès des riverains des gênes en fin de soirée. La vie nocturne nécessite un respect de l'environnement ainsi qu'un esprit de tolérance et de vigilance sur nos propres habitudes.

Le civisme et le dialogue sont des moyens précieux pour instaurer un esprit convivial au sein du voisinage. Dans un souci de santé publique, d'harmonie et de savoir-vivre, chacun se doit de respecter les valeurs citoyennes afin de ne pas troubler la tranquillité publique d'autrui.



Cadre de Vie

Nouveau mode de paiement pour régler sa facture d'eau

Outre le règlement par chèque ou par espèces, la ville de Saint-Juéry vous offre la possibilité de régler vos factures d'eau à l'aide de deux nouveaux modes de paiement supplémentaires.

Opérationnels à partir de l'automne 2009, vous pourrez régler vos prochaines factures à l'échéance ou mensuellement soit :

- **par T.I.P.** en renvoyant le bas de la facture du mois de novembre 2009 (à découper selon les pointillés) accompagné d'un relevé d'identité bancaire à l'adresse pré-imprimée ;
- **par prélèvement** automatique en retournant l'autorisation de prélèvement automatique complétée et signée accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal. Si vous souhaitez que le montant de votre prochaine facture soit prélevé, renvoyez dès maintenant votre autorisation de prélèvement

Gros plan sur ...

Le quotidien du service de l'eau



5 agents composent ce service municipal, qui gère la production et la distribution de l'eau potable. Le service entretient et répare les branchements et les réseaux. Le relevé des compteurs constate le volume d'eau consommé chez l'habitant. Ces données sont ensuite transmises au secrétariat du service de l'eau, qui assure la gestion des abonnements et la facturation.

Le service de l'eau en chiffres en 2008 :
3704 abonnés
376 168 m³ d'eau consommés
72 400 mètres de longueur de réseau
285 compteurs d'eau remplacés sur la ville
27 fuites d'eau réparées
22 analyses d'eau potable sur les réseaux Tarn et Dadou

Contact
Service de l'eau
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Tél : 05.63.78.22.75
service.des.eaux@ville-saint-juery.fr

Cimetière

Reprise des concessions en état d'abandon

De nombreuses tombes très anciennes, situées dans les deux cimetières communaux, sont délabrées et nuisent à la décence que requiert ce lieu si particulier.

Les communes ont la faculté de mettre en œuvre une procédure de reprise des concessions abandonnées. Se déroulant sur trois années, cette procédure est subordonnée à trois conditions :

- la concession doit avoir plus de 30 ans d'existence,
- la dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans,
- l'état d'abandon doit avoir été constaté par procès-verbal.

La liste des concessions en état d'abandon va prochainement être affichée à la mairie et au cimetière. Les concessions entrant dans la procédure seront signalées par un petit panneau invitant les familles à se faire connaître à la mairie.

Les familles concernées, si elles sont connues, seront invitées en septembre à constater l'état d'abandon de la concession.

Elles signaleront leur souhait :

- soit de conserver la concession et elles s'engagent à effectuer les travaux nécessaires d'entretien,
- soit de renoncer à la concession en signant le procès-verbal d'abandon.

Dans trois ans, un nouveau procès-verbal sera rédigé pour les concessions restées en état d'abandon. La commune décidera de la reprise des concessions et affectera les terrains repris à de nouvelles concessions.



Transports

Des changements pour l'été

Le réseau de transport en commun (Albibus) de la Communauté d'agglomération connaît une baisse très importante de sa fréquentation pendant l'été. Des modifications interviennent sur la ligne E et E1 qui desservent Saint-Juéry.

Du 29 juin au 29 août, la ligne de bus E fonctionnera avec quelques modifications et la ligne E1 est transformée en Transport A la Demande, le TAD. Son principe ? L'usager devra effectuer une réservation avant 17 heures, la veille de son déplacement en téléphonant aux services de l'agglomération. Un véhicule plus adapté à cet usage sera présent à l'arrêt et à l'heure choisis parmi les horaires proposés.

Réservations avant 17 heures la veille du déplacement au 05 63 48 05 44.

Renseignements :
www.grand-albigeois.fr

Formalités citoyennes

Nouveau passeport biométrique



Saint-Juéry vient d'être équipée pour enregistrer les demandes de passeports biométriques. Ces titres de voyage nouvelle génération sont sécurisés au moyen d'une puce électronique qui contient la photo et les empreintes digitales de la personne.

Le passeport biométrique est entré en vigueur en France fin juin. Tant par ses modalités de délivrance que par son contenu, ce document marque l'arrivée d'une nouvelle génération de pièces d'identité dites "sécurisées" car conçues pour réduire la fraude. Ce passeport permettra d'identifier des personnes en fonction des caractéristiques biologiques. A cet effet, lors du dépôt de la demande, les images numérisées du visage (pour tout demandeur) et des empreintes digitales de huit doigts (pour les personnes âgées de 6 ans et plus) seront recueillies. Le passeport émis contiendra une puce électronique qui, outre les données habituelles (nom, prénom, adresse, date de naissance, taille et couleur des yeux), contiendra la photo et les empreintes digitales.

Passeport mode d'emploi

Pour déposer une demande, il faudra venir en mairie et se munir des pièces nécessaires :

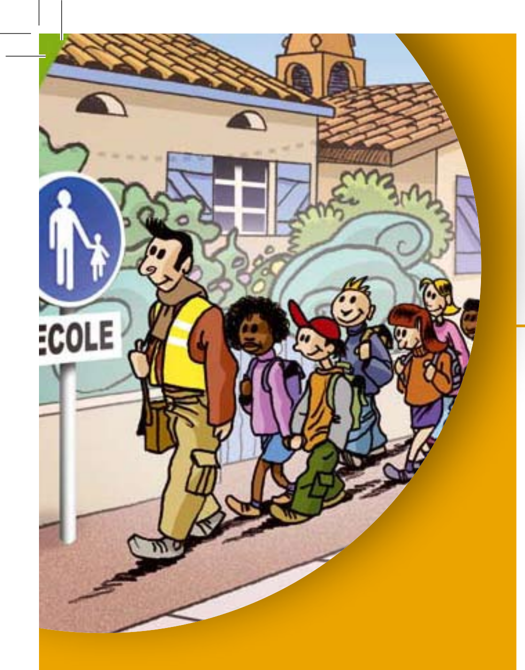
- 2 photos récentes : 3,5 x 4,5 cm, en couleur avec fond clair, de face, sans lunettes
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un extrait d'acte de naissance ou sa copie intégrale et d'autres documents selon sa situation
- remplir le formulaire délivré sur place
- un timbre fiscal acheté à la Trésorerie ou au bureau de tabac.

Coût d'un passeport :
88 € pour un adulte,
44 € pour un mineur de 15-18 ans,
19 € pour un mineur de moins de 15 ans.

Les agents instruiront la demande sur une station informatique équipée pour scanner le dossier, capturer et numériser les empreintes digitales. Les données seront ensuite transmises par système sécurisé à la Préfecture ; laquelle, après validation, enverra le fichier informatique à l'Imprimerie nationale pour édition du passeport qui sera envoyé en mairie. Attention : **seul le titulaire en personne pourra le retirer, après vérification de ses empreintes.**

Quel délai pour obtenir votre passeport?
La récente mise en place de ces nouveaux passeports ne permet pas aujourd'hui de préciser le délai entre la demande et l'obtention du passeport. Il est donc recommandé de contacter l'Etat civil avant tout départ pour l'étranger.

Contact
Etat civil – Tél : 05 63 78 22 82
Ouvertures : en semaine, uniquement de 14h à 17h,
le samedi, de 9h à 12h,
pas de délivrance de passeport le samedi du 18 juillet au 15 août.



Politique Éducative

A la découverte de l'ancienne voie ferrée entre Albi et Castres

Parcourir à vélo le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer entre Albi et Castres : c'était la sortie de fin d'année proposée aux deux classes de CM1 de l'école primaire Marie Curie les 28 et 29 mai derniers.

Deux enseignantes ont travaillé depuis cet hiver sur le projet, qui présentait un double objectif en matière de pédagogie. D'une part, travailler sur l'évolution du chemin de fer local : ses origines, sa disparition pour des raisons économiques puis sa valorisation en chemin de randonnée. D'autre part, sensibiliser les enfants au développement durable en les initiant à un mode de déplacement doux et propre à travers la pratique du vélo.

Tous initiés à la sécurité routière
Alain Deleris, chargé de la prévention routière à la Police d'Albi et Laurent Ferrières de l'Omeps de Saint-Juéry ont initié les 44 enfants aux règles de sécurité, au code de la route et aux équipements obligatoires pour se déplacer. Le Saint-Juéry Olympique Cyclisme a continué la démarche en exerçant les enfants à la pratique concrète du vélo en groupe. Clou de cette formation : l'obtention d'un permis cycliste délivré à tous les enfants, très motivés par ce projet.

L'échappée a fait étape à Lautrec le soir du 28 mai. Une course d'orientation permettant de découvrir la ville a été organisée. Le retour s'est effectué en bus depuis Castres. A noter qu'une dizaine de parents ont aussi accompagné les deux classes en parcourant à vélo la quarantaine de kilomètres. Chacun a préparé cette sortie avec la plus grande attention.



Un pédibus : c'est quoi ?

Le pédibus, parfois appelé autobus pédestre, est un mode de ramassage scolaire à pied. Son objectif est de limiter le recours inutile à l'automobile. Consistant à convoyer les enfants d'un quartier sur le trajet domicile école quotidiennement, les enfants se déplacent à pied, encadrés par des parents équipés de chasubles de couleur. Les groupes d'enfants se forment à des endroits déterminés et ont un horaire précis. Plusieurs lignes peuvent desservir la même école. Les distances sont souvent très courtes (moins de 1,5 km).

Un mode de déplacement : économique, écologique, bon pour la santé et convivial !
Chaque parent amène le plus souvent individuellement son enfant à l'école, en voiture ou à pied. Passer d'un trajet individuel à la marche collective, c'est l'objectif de cette initiative, qui encourage la mobilité quotidienne en pratiquant une activité physique excellente pour la santé.

Le pédibus crée une certaine convivialité entre adultes et renforce le lien entre les enfants et les parents. Cela s'inscrit aussi dans le cadre du Programme National de Nutrition Santé – PNNS auquel Saint-Juéry adhère en tant que ville active. C'est enfin un mode de déplacement respectueux de l'environnement.



Aller à l'école à pied : c'est possible !

Comment réduire les embouteillages aux environs des écoles et entretenir sa forme ? En allant à l'école en pédibus !

À la rentrée 2009, une sensibilisation sera réalisée aussi bien en direction des parents que des enfants afin de les inciter à se rendre à l'école en pédibus. La démarche nécessite l'implication de parents volontaires.





Se mobiliser et réfléchir
Solution simple et conviviale à même de rendre la vie quotidienne des écoliers plus agréable, la réussite du pédibus implique la mobilisation des parents et de leurs enfants sans oublier les équipes enseignantes. Le pédibus s'inscrit pleinement dans la démarche du Projet Educatif Local engagé par la ville.

Le pédibus ne peut être élaboré qu'en concertation entre la ville, la communauté éducative et les parents sans oublier les associations.

Contact pour organiser le pédibus :
service Communication
communication@ville-saint-juery.fr / Tél : 05 63 78 22 80

Jeunesse

Bulle de Mômes : une exposition réalisée par les jeunes

Pour la troisième année, l'exposition "Bulle de Mômes" a présenté les réalisations effectuées par les enfants et les jeunes des ateliers BD animés par Christophe Ballarin. L'exposition a eu lieu du 22 au 29 juin au collège du Saut de Sabo.

Les ateliers BD sont mis en place dans le cadre du Contrat Educatif Local par le service jeunesse durant l'année scolaire :

- pour les enfants de Marie Curie : le mardi de 16h30 à 18h à l'espace Victor Hugo (6 enfants)
- pour les enfants de René Rouquier : le jeudi de 16h30 à 18h à la BCD de l'école (7 enfants)
- pour les collégiens : sur le temps méridien de 12h45 à 13h45 le mardi, le jeudi et le vendredi (une quarantaine de jeunes).


Christophe Ballarin et les jeunes

Petite Enfance

Une grande fête de fin d'année

Le multi accueil a organisé sa grande soirée le 3 juillet avec tous les parents et les enfants qui ont accompagné l'équipe au cours de l'année. Une exposition de photos, de planches de dessins et des histoires étaient au programme de la soirée qui s'est conclue autour d'un buffet dînatoire.


L'équipe du multi accueil et les élus


Toute l'équipe est ravie. Un nouvel aménagement a été réalisé : le patio s'est largement agrandi pour permettre aux petits comme aux grands de sortir pour jouer et s'amuser dans un espace sécurisé. Le multi accueil est désormais équipé d'une climatisation.

Lien Social

Centre Social et Culturel

Des sorties découvertes en famille pendant l'été

Au programme des vacances d'été, des visites et des animations :


Sortie à la mer organisée en 2008 par le Centre Social et Culturel

- **African Safari**, près de Toulouse
Parc zoologique où 500 animaux sont à découvrir. Visite en bus, parcours piéton, spectacle d'otaries et d'oiseaux ! Visite en partenariat avec le service jeunesse.
Jeudi 9 juillet. Départ 8h30 place Marie Curie, retour vers 18h30. Prendre le pique-nique

- **Sortie Piscine Taranis** à Saint-Juéry
Rendez-vous au Centre Social et Culturel à 14 heures.
Activité gratuite.
Vendredi 17 juillet et Vendredi 31 juillet.

- **Vélorail** à Sainte-Eulalie-de-Cernon en Aveyron
Une promenade familiale insolite sur une ancienne voie ferrée.
Mercredi 22 juillet. Départ à 9 heures place Marie Curie, retour vers 18 heures. Prendre le pique-nique.

- **Walibi**, près d'Agen
Parc d'attraction pour toute la famille.
Mardi 4 août. Départ à 8 heures place Marie Curie, retour vers 19h30. Visite en partenariat avec le service jeunesse. Prendre le pique-nique.

Les sorties proposées sont payantes : les tarifs sont soumis aux conditions de revenus.



Atelier Alpha

Un atelier pour apprendre et se perfectionner dans la langue française.

A qui s'adresse cet atelier ?
Aux personnes qui n'ont pas ou peu été scolarisées dans leur pays d'origine ou aux personnes qui ont suivi des études ou une formation dans leur pays et qui ne maîtrisent pas la langue française.

Début des ateliers :
7 septembre à l'espace Victor Hugo,
22 septembre à Pratviel.

Pour s'inscrire :
- prendre rendez-vous au Centre Social et Culturel à partir du 3 septembre,
- un entretien sera proposé afin d'orienter l'apprenant vers le groupe le plus adapté à ses besoins,
- il est possible de s'inscrire tout au long de l'année.

Atelier emploi

Vous recherchez un emploi ?
Faîtes appel aux services du Centre Social et Culturel qui propose **une aide gratuite pour rechercher un emploi :**
- atelier informatique « recherche d'emploi » le mercredi après-midi
- réalisation de CV et de lettre de motivation
- inscriptions au pôle emploi sur Internet.

OFFRES D'EMPLOI
CV
BALLARIN

Contact, renseignements et inscriptions :

Centre Social et Culturel

Espace Victor Hugo
Côte des Brus
81160 Saint-Juéry

Tél : 05.63.49.79.56
centre.social@ville-saint-juery.fr

Fermeture du 10 août au 2 septembre : réouverture prévue le 3 septembre 2009.

Médiathèque

Une offre riche et variée

Composée d'une équipe de cinq agents, la médiathèque organise plusieurs activités tout au long de l'année pour tous les publics. Lieu de rencontre, elle participe à la création de liens intergénérationnels entre petits et grands.



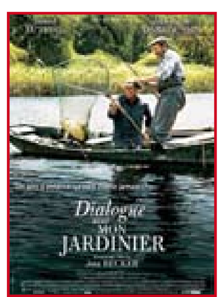
Une soirée concert avec Panorajazz
Lors de la soirée du 24 avril, plus de 100 personnes étaient présentes au Cinélux pour écouter le quatuor *Panorajazz* : Denis Fénelon au piano, Michel Altier à la contrebasse, Jérôme Dufour au saxo et Jean-Marc Eon à la batterie. Une première partie était consacrée à la présentation des instruments et leur rôle dans l'orchestre. Une classe de 5ème du collège du Saut de Sabo était présente avec leur professeur Guillaume Vallet. Puis le concert qui présentait des standards de jazz connus a enchanté le public. Les plus jeunes spectateurs ont été enthousiasmés de pouvoir assister à un concert de qualité si près de chez eux.



De l'usage des plantes
Autour de l'exposition «*Des plantes et leurs usages*» prêtée par la bibliothèque départementale du Tarn, la médiathèque a invité Alain Huot, aromatologue le 15 mai. Membre professionnel de l'O.M.N.E.S.(Organisation des Médecines Naturelles et de l'Education Sanitaire), Alain Huot a présenté l'aromathérapie, médecine naturelle, qui intéresse de plus en plus le grand public. Une centaine de personnes était présente. Après de nombreuses questions posées sur la prévention de certaines pathologies du quotidien , le public a obtenu des réponses avec des solutions naturelles à base de plantes pour se soigner.



Les élèves de CM2 deviennent des conteurs
Une ambiance particulière régnait à la médiathèque en cet après-midi du 16 juin. Les élèves de la classe de CM2 de Marie Curie ont raconté, pour la première fois, des histoires sur l'origine des choses devant un public très attentif. Cette représentation est le fruit d'une collaboration entre les élèves du CM2 de Jacques Farré, la médiathèque et Sabine Choulet, animatrice-conteuse engagée pour ce projet. Depuis mars, elle a encouragé les enfants à créer des contes étiologiques, des contes qui expliquent l'origine des choses, après en avoir elle-même racontés. Elle les a corrigé sur la vraisemblance de leur récit. De spectateurs, les enfants sont devenus créateurs. Ils ont raconté devant un large public. Un recueil de contes étiologiques a été conçu puis distribué à tous les élèves.

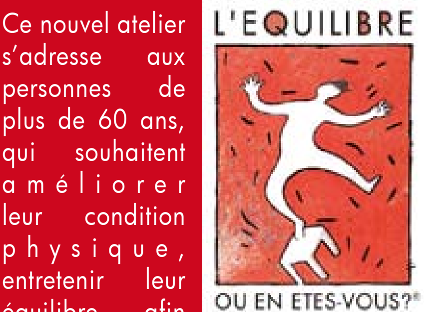


Une séance de cinéma en plein air
Le 26 juin a été organisée une séance de cinéma de plein air dans le parc François Mitterrand. Le film *Dialogue avec mon jardinier* de Jean Becker, prêté par Cinécran, association de diffusion du cinéma en milieu rural a été projeté devant un public composé de plus de 180 personnes

Fermeture au public du 7 au 12 septembre.

Vie Associative

L'équilibre : où en êtes-vous ?



Ce nouvel atelier s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, qui souhaitent améliorer leur condition physique, entretenir leur équilibre afin d'anticiper d'éventuelles chutes.

Pour s'inscrire :
Club de Gymnastique Volontaire des Avalats
Cathy Lasserre – tél : 05 63 45 27 45
33 €/personnes pour 12 séances.

Centre Communal d'Action Sociale

Alerte Canicule



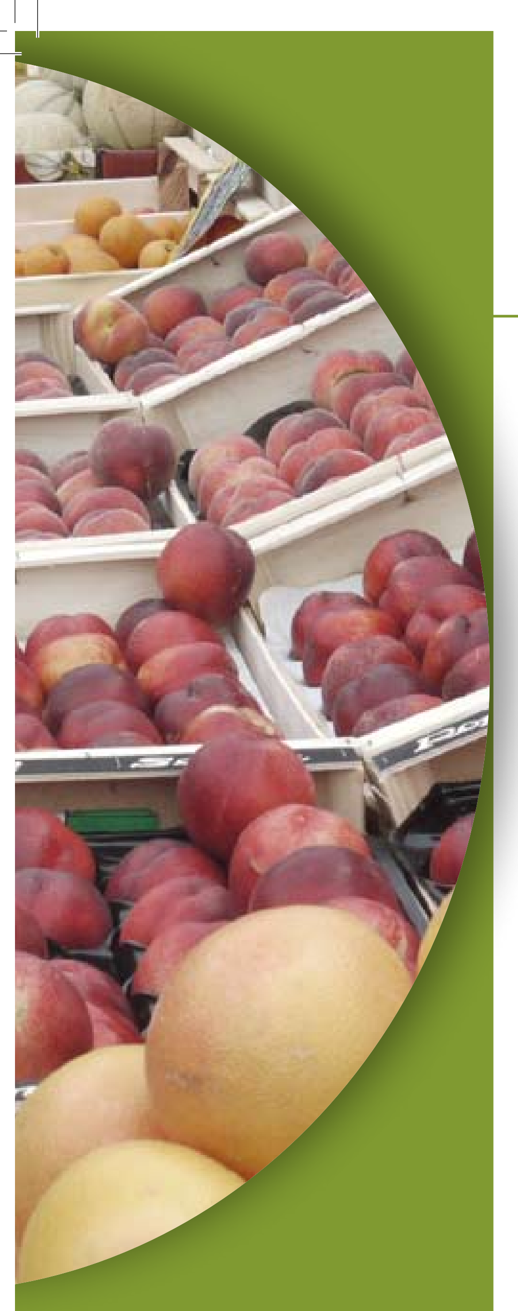
Dans l'éventualité du déclenchement du «Plan national canicule», un dispositif d'alerte et d'urgence destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans ainsi qu'aux personnes handicapées, fragiles ou malades est mis en place.

Un registre nominatif des personnes isolées est détenu en mairie et sera utilisé par les services compétents en cas de déclenchement du plan canicule. Cette inscription n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée si vous faites partie des populations à risques.

Toute personne désirant s'inscrire sur le registre nominatif est invitée à contacter le service Etat civil. Les renseignements qui seront demandés sont les suivants : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence. Un imprimé pré-établi peut également vous être remis en mairie à votre demande.

Contact
Etat civil – Tél : 05 63 78 22 82
etat.civil@ville-saint-juery.fr





Le compost comment ça marche?

Réduire le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité, enrichir son jardin sans frais … les avantages sont nombreux. Produire soi-même son compost pour l'utiliser directement dans son jardin n'est pas réservé aux seuls jardiniers avertis !

Composter, est-ce vraiment utile ?
Sans hésitation, la réponse est oui. Le compostage limite la quantité d'ordures ménagères à enlever. Le recours à l'incinération, à la mise en décharge et au transport des déchets est ainsi réduit. Le compostage permet aussi de produire des substances organiques ou minérales (amendement) de qualité pour la terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité.

Quoi composter ?
Tous les déchets organiques :
- **les déchets de cuisine :** épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés…
- **les déchets de jardin :** tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes…
- **les déchets de maison :** mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur…

La transformation des matières organiques se fait naturellement. Mais pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter trois règles simples :
- mélanger les différentes catégories de déchets ;
- aérer les matières ;
- surveiller l'humidité.

Les déchets à ne pas composter :
- plastique et tissus synthétiques, verre et métaux,
- contenu des sacs d'aspirateur (les poussières étant principalement d'origine synthétique), les bois de menuiseries et de charpente,
- litière pour chat et couches-culottes qui ne sont pas entièrement biodégradables
- produit chimique (huile de vidange) : à ne pas mélanger au compost.





Éléments du compost

- **Aération :** procurée par les déchets fibreux broyés. L'enchevêtrement de ces matériaux crée des vides dans lesquels l'air peut circuler, ce qui facilite l'aération. Cependant, s'ils sont trop nombreux, ils risquent d'entraîner un dessèchement trop rapide des déchets en compostage.
- **Carbone :** tailles, branches, paille, écorces, feuilles mortes, sciure, copeaux, herbes sèches, papiers, cartons…. Seuls, ils se décomposent très lentement, voire pas du tout pour les déchets secs.
- **Humidité :** déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc. L'eau qu'ils contiennent est très utile au processus, mais seuls, ils se tassent et s'asphyxient, générant des écoulements de jus et des odeurs désagréables. Ils se dégradent très facilement et ont plutôt tendance à pourrir (c'est notamment le cas des tontes de gazon). Mais trop fins ils se tassent facilement, empêchant le passage de l'air.
- **Minéraux :** les coquillages et les coquilles d'œufs ne se décomposent pas, cependant leur usure apporte des éléments minéraux tandis que leur structure facilite l'aération.
- **Viande :** elle peut être compostée à condition d'être hors d'atteinte des animaux et qu'elle soit placée en petits morceaux au centre du tas.

Pour obtenir un kit de compostage :
Service Collecte des Déchets de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
Tél : 05 63 38 24 51.



Le geste écocitoyen

Mangez des fruits et des légumes frais de saison !

Voici au moins quatre bonnes raisons de consommer des fruits et légumes frais et de saison.
- C'est écologique : ils peuvent être produits près de chez vous et n'ont pas besoin d'être transportés sur de longues distances ; ils poussent naturellement et non dans des serres chauffées ; le circuit producteur – consommateur est court, leur conservation ne nécessite pas de réfrigération excessive. Le circuit de l'alimentation représente près du tiers des émissions françaises de Gaz à Effet de Serre (GES).
- C'est gastronomique : les fruits et légumes de saison sont plus goûteux parce qu'arrivés à maturité naturellement.
- C'est économique : plus la production est « locale », moins il y a d'intermédiaires à rémunérer.
- C'est bon pour la santé : des produits mûris « dans le camion » perdent plus de 70 % de leurs vitamines et nutriments. Par ailleurs, on augmente leur durée de vie au moyen de conservateurs chimiques.

Alors : plus de fraises ni de tomates en hiver !

Téléchargez le poster des fruits et légumes de saison sur **www.defipourlaterre.org**

Expressions Politiques

" Cette page est réservée à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal. "

Refondation et rassemblement



Je tiens à remercier les 620 électeurs et électrices qui ont placé leur confiance dans la liste socialiste menée par Kader Arif lors des élections européennes du 7 juin.

Les résultats de ces élections au plan national montrent :

- une abstention massive, particulièrement chez les jeunes et les classes populaires. Les français se sont détournés de l'Europe ;
- une défaite sans appel du parti socialiste qui n'a pas su convaincre une partie de son électorat ;
- une droite minoritaire mais qui sort confirmée des urnes en raison de l'éclatement de la gauche autant que de l'abstention.

Ces résultats dictent la feuille de route du parti socialiste pour les mois à venir.

Pour redevenir porteur d'espérance, notre parti doit engager une double refondation :

- refondation des idées : nos valeurs ne sont pas en cause mais il nous faut inventer les réponses d'aujourd'hui à la crise de nos sociétés, réponses que nous mettons souvent en oeuvre dans nos collectivités locales mais que nous peinons à porter dans un projet collectif.
- Refondation des pratiques : nous serons jugés sur nos pratiques autant que sur nos idées.

Ces résultats prouvent aussi l'urgence pour la gauche de s'engager sans réserve et dès à présent dans la voie du rassemblement qui seul offrira un débouché politique aux grandes luttes sociales des derniers mois.

Rassemblement dans l'immédiat pour résister plus efficacement à la droite mais aussi et surtout pour construire un projet alternatif qui conjugue justice sociale avec efficacité économique et redonne toute sa force au pacte républicain.

Marc de Gualy
Président du groupe socialiste du conseil municipal

Résister et construire ensemble



Dans le précédent numéro du bulletin un malencontreux contretemps n'a pas permis l'expression de notre sensibilité. Nous le regrettons et vous demandons de nous en excuser.

Nous sommes, vous le savez, pleinement impliqués au quotidien dans la gestion municipale au sein de la municipalité de gauche au service des citoyens et en particulier auprès de celles et ceux d'entre vous qui êtes les plus atteints par les effets de la crise.

Elu(e)s de terrain, avec l'Association des élus communistes et républicains dans laquelle nous militons, nous appelons à la résistance face à la déferlante capitaliste portée par la politique de Monsieur Sarkozy.

Résister, c'est par exemple ne pas accepter sans réagir la décision insensée de supprimer la Taxe professionnelle (chiffres : C2A : 23 millions d'euros, commune de Saint-Juéry : 1 200 000 d'euros) qui aura pour conséquence de réduire à la portion congrue l'autonomie fiscale des collectivités.

Résister, c'est s'opposer aux préconisations du rapport Balladur et aux réformes des collectivités territoriales qu'il prépare avec l'absorption des communes par les communautés d'agglomération.

Résister, c'est refuser les injustices, s'opposer au démantèlement des services publics de proximité : fermeture des hôpitaux locaux, diminution des moyens, taxes sur les remboursements des soins, médecine à 2 vitesses.

Résister, c'est dire NON au désengagement de l'Etat pour la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans à l'école maternelle publique, laïque et gratuite; c'est lutter contre « le tout sécuritaire » (portiques de détection dans les lycées et collèges, par exemple), c'est lutter contre les attaques des acquis sociaux si chèrement gagnés par les luttes de nos anciens (droit de grève, âge de départ à la retraite…).

Le résultat des élections européennes, 9,3% pour la liste Front de Gauche à Saint-Juéry est un premier signal encourageant de la volonté de changer radicalement de politique.

Avec vous, à Saint-Juéry et dans l'Albigeois, nous voulons construire les fronts de lutte, le nouveau Front populaire dont la gauche et les citoyens ont un urgent besoin.

Monique Bonné, Viviane Combes, Daniel Delbès,
Valérie Espié,
Elus communistes et républicains

Une page est tournée...



Les Verts de Saint-Juéry se félicitent du franc succès des listes Europe Écologie avec l'élection de 14 députés européens, dont **José Bové** et **Catherine Grèze**.

A Saint-Juéry, comme ailleurs, les électeurs ont voulu donner un poids plus important aux écologistes. Ce résultat est significatif : il est motif d'espoir pour tous ceux et toutes celles qui attendent une réponse aux crises sociale, environnementale, économique et démocratique. Il indique clairement que les préoccupations environnementales doivent être réellement et clairement prises en compte dans les politiques publiques. En ces temps de crise, ce résultat montre aussi que les citoyens n'opposent pas l'urgence environnementale à l'urgence sociale et qu'en s'attaquant à l'une on s'attaque aussi à l'autre.

Europe Ecologie n'a pas, pendant cette campagne, à contrario de tous les autres partis, confondu les élections. Nous avons parlé d'Europe, nous avons exposé notre projet écologiste pour l'Europe, sans nous préoccuper des querelles politiciennes nationales.

Europe Ecologie représente aussi un vrai renouveau dans le paysage politique, une vraie bouffée d'air salvatrice qui bouscule les vieux appareils.

Nous avons conscience de la responsabilité qui est maintenant la nôtre. Le rassemblement qui a permis cette progression historique des écologistes doit maintenant se prolonger. En tant qu'élu Vert, je remercie les électeurs de la liste Europe Ecologie et je vous invite à prolonger cette dynamique en venant participer à la mise en œuvre des politiques écologistes au côté des Verts du Tarn.

On ne peut plus faire sans l'écologie.

David Kowalczyk
Conseiller Municipal Les Verts
Chargé de l'Environnement et du Développement Durable

Agenda

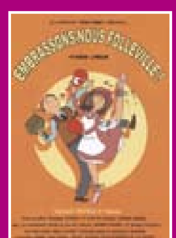
Exposition Metallic'art
Objets et sculptures par Sylvain Croisy
du 2 juillet au 30 août
tous les jours de 14h à 19h
fermé le samedi
au Musée du Saut du Tarn, gratuit



2ème festival de Pétanque
Concours national au boulodrome de l'Albaret
du 28 au 30 juillet, entrée gratuite

Théâtre Mickey La Torche
Spectacle avec Régis Maynard d'après le roman de Natacha de Poncharra
mercredi 5 août à 21 heures
au Musée du Saut du Tarn, gratuit





Théâtre en plein air
Embrassons-nous Folleville
Fantaisie théâtrale et musicale avec la compagnie Dhang Dhang
jeudi 27 août à 21h30
Place Saint-Georges, quartier de Saint-Juéry le haut
Tarifs : 5 € adultes ; 3 € enfants de plus de 12 ans et groupes à partir de 8 personnes

Conte
J'fais des limes, des p'tites rimes...
Les petits secrets de Madame Zita : saynètes de clown-théâtre par la compagnie l'Arbres à plumes et Béatrice Foret
vendredi 4 septembre à 21 heures
au Musée du Saut du Tarn, gratuit



Exposition Paysages improbables
par Alain Lourenço
du 8 septembre au 3 octobre
à la médiathèque, gratuit



Exposition Des jupons et de l'acier
Le rôle des femmes au travail dans l'usine métallurgique du Saut du Tarn : de la révolution industrielle à l'après-guerre
du 17 septembre au 15 novembre
tous les jours de 14h à 19h - fermé le samedi
au Musée du Saut du Tarn, gratuit

Conférence Des jupons et de l'acier
jeudi 15 octobre à 20h30
au Musée du Saut du Tarn, gratuit

Journée des Associations
Avec les associations sportives et culturelles de la ville : démonstrations et animations
samedi 19 septembre de 14h à 19h
complexe sportif de l'Albaret, gratuit

Journées du Patrimoine L'envers du Musée : les jardins
Exceptionnellement pour les Journées du Patrimoine, les pertuis du Musée seront ouverts au public pour une visite inédite !
dimanche 20 septembre à 14 heures
au Musée du Saut du Tarn, tarif : 2 €

Soirée Conte Le corps a ses raisons
La médiathèque accueille Martine Compagnon pour une soirée contée mélange de remèdes anciens, contes de guérison, prières de santé et chansons pour un traitement de 1h15
jeudi 1er octobre à 20h30
public adultes et adolescents, au Cinélux, gratuit

Hier à Saint-Juéry

Le quartier de Saint-Juéry le haut



Le quartier de Saint-Juéry le haut représente le cœur du village ancien, où sont présents des vestiges du château fort, le cimetière et l'ancienne école de garçons. L'entrée de l'ancien château fort est accessible par un escalier dans la rue du Barry. Les poutres, qui soutiennent l'étage, sont plusieurs fois centenaires. Des vestiges de l'étal des marchands, bien conservés, sont aussi visibles : les commerçants pouvaient y vendre leurs produits.



Anciennes échoppes.

Le château fort qui date du XIème ou XIIème siècle était la propriété de Raymond de Trencavel. Il a été aménagé en logements HLM dans les années 1980.
La cour a abrité l'école religieuse Saint-Georges qui a ensuite déménagé à son actuel emplacement, rue Puech Gaillard.

L'église a été reconstruite en 1851 car elle se trouvait trop exiguë pour recevoir les fidèles plus nombreux depuis l'installation des usines du Saut du Tarn à Saint-Juéry. Cependant, par souci d'économie, le clocher a été conservé et date de 1740.



Fait en 1740 : détail inscrit sur la clé de voûte à l'entrée de l'église.

En 1901, est construite une nouvelle école publique de garçons qui abrite aussi la mairie. Les nouveaux locaux s'avèrent rapidement trop étroits. En effet, les lois Ferry et la laïcité, enfin appliquée après 1902, augmentent les effectifs des enfants scolarisés. L'ancienne école de garçons, construite en 1866, près du cimetière, est à nouveau occupée et ce jusqu'au déménagement en 1952.



En 1952, les écoles publiques de garçons, de filles et de maternelles sont réunies place de la Barrière. La mairie emménage à son actuel emplacement (ancienne école des filles et asile pour les petits) en 1953 puis en 1955, la municipalité loue les bâtiments inoccupés de Saint-Juéry le haut à la gendarmerie nationale pour y installer une brigade. Cette dernière va y rester jusqu'en 1977, date à laquelle est construite la nouvelle gendarmerie, route de Montplaisir.
Au début des années 1980, la maison d'animation Lo Capial prend possession des locaux, participant ainsi à la dynamique du coeur de la ville.

Une fontaine (en occitan un grifol, prononcer grifoul) datant de 1852 est également présente sur la place de la Trincade (les tranchées du château) devenue aujourd'hui la place du Griffoul. Cette fontaine des Pradels était alimentée par le puits localisé à la sortie du village, sur la route de Villefranche. Les femmes lavaient leur linge au lavoir contigu jusqu'en 1906 où un lavoir a été construit le long de la rue du Barry. Il est aujourd'hui réhabilité.



Femmes au lavoir vers 1900.

Une dernière curiosité mérite d'être mentionnée : c'est le violon, ou salle de police, construit en 1875 contre le clocher pour y enfermer les vagabonds ou malfaiteurs pris en flagrant délit par le garde champêtre.



Violon, construit en 1875, où étaient enfermés les malfaiteurs.

Merci à Yvon Oulès pour sa contribution historique.



Bulletin municipal d'informations
Vous n'avez pas reçu le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres ?
Contactez-nous au 05 63 78 22 92
ou par mèl : communication@ville-saint-juery.fr

Directeur de la publication : Jacques Lasserre
Rédaction et coordination : Muriel Beautru
Maquette et mise en page : Créabule
Crédit photographique : Mairie de Saint-Juéry, Ademe, Ballarin, Rozières

Impression : Siep France
Tirage : 3 600 exemplaires
Dépôt légal : juillet 2009
Regards est imprimé sur du papier Cyclus Print

Ville de Saint-Juéry
Place de la Mairie
81 160 Saint-Juéry
Tél. : 05 63 78 22 80
www.ville-saint-juery.fr



